

COMMANDEURS DANS L'ORDRE

M. Pierre PELTIER



(Photo Chamoux.)

PAR décret en date du 9 mars 1957, M. Pierre PELTIER, *Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Directeur des Ports Maritimes et des Voies Navigables au Secrétariat d'Etat aux Travaux Publics, aux Transports, aux Communications, Directeur de l'Office National de la Navigation*, a été promu au grade de Commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Sorti de l'École Polytechnique dans le Corps des Ponts et Chaussées, licencié en droit, M. Pierre PELTIER a été chargé, de 1924 à 1928, comme Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Strasbourg, du Service de la Navigation du Rhin et des études relatives à l'aménagement du Rhin (navigation et forces hydrauliques) entre Bâle et Strasbourg et, notamment, de l'établissement du Cahier des Charges et du projet de loi relatifs au barrage et à l'usine de Kembs.

Il a été, à ce titre, désigné comme Expert technique de la Délégation française à la Commission Centrale du Rhin pour la discussion avec les Experts étrangers de divers projets sur le cours du Rhin.

De 1928 à 1934, Chef des Services techniques, puis Chef d'exploitation du Port Autonome de Bordeaux, il a dirigé de nombreux travaux parmi lesquels la construction des quais de Bassens aval et Bassens amont, l'avant-port du Verdon, et de nombreux hangars et appareils de manutention.

De 1934 à 1941, à la disposition de la Chambre de Commerce de Marseille, il a d'abord été chargé de la direction de l'outillage et des Services techniques de cet organisme et, à ce titre, de l'exploitation, des études et des travaux relatifs, d'une part, aux hangars, gare maritime, grues, passerelles à voyageurs, etc., du port de Marseille et, d'autre part, aux routes, pistes, appontements, digues de protection, hangars et bâtiments divers du port aérien de Margiane.

Nommé, en 1941, Directeur du Port de Marseille et de ses Annexes, et Ingénieur en Chef du Service Maritime des Bouches-du-Rhône, il a pu poursuivre jusqu'en 1943, et même parfois 1944, d'importants travaux en cours à Marseille, Port-de-Bouc et La Ciotat conjointement avec les études relatives aux travaux à exécuter après la guerre; amélioration des conditions de travail des ouvriers dockers (centres d'embauche, restaurants économiques, etc.); premiers travaux de remise en état du port après la Libération; Direction de l'exploitation en collaboration avec les Autorités militaires alliées, cependant qu'il réussissait dans une large mesure à diminuer les actions de sabotage du port de Marseille. (*Lettre de remerciements du Ministre de la Marine, 1945.*)

Directeur des Voies Navigables au Ministère des Travaux Publics depuis 1945 et chargé, en outre, depuis le 1^{er} mai 1947, de la Direction de l'Office National de la Navigation et, depuis le 1^{er} octobre 1947, de la Direction des Ports Maritimes, M. Pierre PELTIER est Délégué permanent de la France à la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin; Administrateur de la Compagnie Nationale du Rhône et de plusieurs Sociétés d'économie mixte, Président du Comité de Direction de la Communauté de Navigation Française Rhénane, Membre du Conseil Supérieur de la marine Marchande et Vice-Président de la Société Internationale de la Moselle.

La brillante et déjà longue carrière de M. Pierre PELTIER a été ainsi entièrement consacrée aux questions de ports et de navigation. Placé de bonne heure à la tête de services vitaux, M. Pierre PELTIER y a donné immédiatement la mesure de son exceptionnelle maîtrise et de ses éminentes qualités. A la tête d'une Direction considérable et complexe qu'il mène avec la fermeté et la distinction que l'on connaît, il a, par son action personnelle, largement contribué à la remise en état ou à la reconstruction des voies navigables et des ports détruits par la guerre. Qu'il nous soit permis de lui exprimer avec notre très vive gratitude pour son extrême bienveillance et le très précieux appui qu'il nous a toujours témoigné, les respectueuses félicitations de notre Revue pour la haute distinction qui lui est conférée.